

2e Assemblée des Assemblées des Gilets Jaunes

SAMEDI 18 MAI - ACTE 27 DES GILETS JAUNES NOUS EXIGEONS L'ANNULATION DES PEINES DES PRISONNIERS ET CONDAMNÉS DU MOUVEMENT !

Cet appel est soumis aux groupes, ronds-points ou assemblées locales de gilets jaunes, pour validation, amendement ou rejet. Ceux-ci seront rendus publics. Envoyez-les à l'adresse : inscriptionassemblee@riseup.net

« Depuis 5 mois, la répression policière et judiciaire contre le mouvement des Gilets jaunes est gigantesque. Nous comptons des milliers de blessés, 22 personnes éborgnées, 5 mains arrachées et une personne tuée. Les violences policières qui mutilent et qui tuent sont un acte d'intimidation politique, elles cherchent à nous terroriser pour empêcher d'agir : elles constituent un crime d'État. Pour justifier ce crime, le gouvernement, avec l'appui de certains médias, criminalise toutes celles et ceux qui contestent sa politique. La répression judiciaire prend la suite des violences policières pour étouffer le mouvement : 8700 gardes à vue, 2000 procès dont 1500 comparutions immédiates, près de 40% de peines de prison fermes, plus de 400 mandats de dépôt.

Ce que nous vivons aujourd'hui est le quotidien des quartiers populaires depuis des décennies. Maintenant, l'autoritarisme se généralise à toute la société.

Nous, Gilets jaunes réunis en Assemblée des Assemblées à Saint-Nazaire, appelons à un énorme acte national samedi 18 mai partout en France, à l'occasion de l'acte 27.

Nous exigeons :

- L'annulation des peines des milliers de prisonniers et condamnés du mouvement des Gilets jaunes et de toutes les autres luttes criminalisées.
- L'annulation des poursuites qui pèsent sur les personnes accusées et inculpées.
- La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux.
- La reconnaissance des centaines de personnes enfermées, dans le cadre des Gilets jaunes, des quartiers populaires et de toutes les luttes défendant le bien commun, comme les prisonniers politiques.
- L'interdiction immédiate du LBD 40 et des grenades offensives.

Nous devons résister de toute notre force contre cet autoritarisme !

Nous appelons au renforcement et à la constitution des cagnottes de soutien existantes, et des groupes de soutien juridique. Nous appelons à la constitution d'une plate-forme nationale pour recenser les cas de répression judiciaire, soutenir les inculpés, les prisonnières et prisonniers. Nous appelons au partage de tous les savoirs pour se défendre face à la répression policière et judiciaire.

Samedi 18 mai, retrouvons nous partout pour manifester et nous rassembler devant les tribunaux et les prisons ! Retrouvons-nous pour exprimer toute notre solidarité avec nos blessés, nos condamnés et leur famille.

Les Gilets jaunes de l'Assemblée des Assemblées appellent aussi à participer à la manifestation du 13 avril pour le retrait de la loi « anticasseurs ».

Cet appel sera partagé et transmis dans les groupes, les ronds-points et les assemblées générales locales pour qu'ils se l'approprient et le fassent vivre s'ils le souhaitent ! »

Groupes validant l'appel (29)

Assemblée citoyenne du Bassin Minier ACBM (3)
Pays de Lérins (Cannes, Le Cannet, Mougins, Valbonne)(6)
Vire (14)
Coordination Charente et référendum d'initiative citoyenne (16)
La Parole Citoyenne Saintaise (17)
Bergerac (24)
Die (26)
Le Vigan (30)
Saint-Hippolyte-du-Fort (30)
Gimont (32)
Collectif populaire de Coutras (33)
Gilets jaunes Foyens/Foyennes (33)
Grenoble (38)
Groupes et ronds-points de la Haute-Loire (43)
Ancenis et ses alentours (44)
Gilets nantais (44)
Angers (49)
Saumur (49)
Caudan (56)
Perpignan - Les assemblées du Péage Sud et du Péage Nord réunies sous la bannière "Avenir GJ" (66)
Tarare (69)
Lure (70)
Gilets jaunes intermittent.e.s chômeur.euse.s précaires (75)
Assemblée Populaire et Citoyenne du Grand Toulon (83)
Brignoles (83)
Les Sables d'Olonne (Gilets Jaunes Citoyens 85)
Sainte-Geneviève-des-Bois (91)
Montreuil (93)
Collectif Rungis IDF (94)

Groupes validant l'appel après amendements (16)

Villefranche-de-Rouergue (12) :

3e paragraphe, ajout de plusieurs termes : « Nous exigeons :

- L'annulation des peines des milliers de prisonniers, **prisonnières** et condamnés du mouvement des Gilets jaunes et de toutes les autres luttes criminalisées.
- L'annulation des poursuites qui pèsent sur les personnes accusées et inculpées.

- La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux. **La levée de toutes les interdictions de manifester. Ainsi que la fin des arrestations et garde à vue abusives et arbitraires.** »

4e paragraphe, ajout de l'écriture inclusive : « Nous appelons au renforcement et à la constitution des cagnottes de soutien existantes, et des groupes de soutien juridique. Nous appelons à la constitution d'une plate-forme nationale pour recenser les cas de répression judiciaire, soutenir les **inculpés inculpé.e.s**, les prisonnières et prisonniers. Nous appelons au partage de tous les savoirs pour se défendre face à la répression policière et judiciaire.

5e paragraphe, ajout de l'écriture inclusive : « Samedi 18 mai, retrouvons nous partout pour manifester et nous rassembler devant les tribunaux et les prisons ! Retrouvons-nous pour exprimer toute notre solidarité avec nos **blessés blessé.e.s**, nos **condamnés condamné.e.s** et leur famille. »

QG Aix-La Barque (13) :

3e paragraphe, plusieurs ajouts : « Nous exigeons :

- L'annulation des peines des milliers de prisonniers et condamnés du mouvement des Gilets jaunes et de toutes les autres luttes criminalisées.
- L'annulation des poursuites qui pèsent sur les personnes accusées et inculpées.
- La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux.
- La reconnaissance **par l'État** des centaines de personnes enfermées **à tort**, dans le cadre des Gilets jaunes, des quartiers populaires et de toutes les luttes défendant le bien commun, **écologiques et revendiquant une démocratie directe**, comme les prisonniers politiques.
- L'interdiction immédiate du LBD 40 et des grenades offensives. »

Bassin de Thau (34) :

3e paragraphe, suppression d'une mention : « La reconnaissance des centaines de personnes enfermées, dans le cadre des Gilets jaunes, **des quartiers populaires et de toutes les luttes défendant le bien commun, comme les prisonniers politiques.** »

Canton de Saint-Égrève (Le Fontanil, Saint-Martin-le-Vinoux, Proveysieux, Quaix en Chartreuse et une partie du nord Grenoble)(38) :

3e paragraphe, ajout d'une phrase : « Nous exigeons :

- **L'abrogation de la loi anticasseurs.** »

Collectif Citoyen - GJ Pays Viennois (38) :

Modification du titre : « NOUS EXIGEONS **L'ANNULATION DES PEINES DES L'AMNISTIE POUR LES** PRISONNIERS ET CONDAMNÉS DU MOUVEMENT ! »

2e paragraphe, suppression de la phrase : « **Ce que nous vivons aujourd'hui est le quotidien des quartiers populaires depuis des décennies.** »

3e paragraphe, modification de trois phrases : « Nous exigeons :

- **L'amnistie pour annuler les L'annulation des** peines des milliers de prisonniers et

condamnés du mouvement des Gilets jaunes ~~et des activistes écologistes et de toutes les autres luttes criminalisées.~~

- ~~L'amnistie pour annuler les L'annulation des~~ poursuites qui pèsent sur les personnes accusées et inculpées.
- La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux.
- La reconnaissance des centaines de personnes enfermées, dans le cadre des Gilets jaunes, ~~des quartiers populaires~~ et de toutes les luttes défendant le bien commun, comme les prisonniers politiques.
- L'interdiction immédiate du LBD 40 et des grenades offensives. »

6e paragraphe, suppression de la phrase : « ~~Les Gilets jaunes de l'Assemblée des Assemblées appellent aussi à participer à la manifestation du 13 avril pour le retrait de la loi « anticasseurs».~~ »

Saint-Sauveur (38) :

1er paragraphe, plusieurs modifications : « Depuis 5 mois, la répression policière et judiciaire contre le mouvement des Gilets jaunes est ~~gigantesque inacceptable~~. Nous comptons des milliers de blessés, 22 personnes éborgnées, 5 mains arrachées et une personne tuée. Les violences policières qui mutilent et qui tuent sont un acte ~~d'intimidation politique orchestré d'intimidation et de manipulation politique~~. Elles cherchent à nous terroriser, ~~nous diviser et nous discréditer~~ pour empêcher d'agir : elles constituent un crime d'État. »

2e paragraphe, modification dans la phrase : « Ce que nous vivons aujourd'hui est le quotidien des ~~quartiers combats~~ populaires depuis des décennies. Maintenant, l'autoritarisme se généralise à toute la société. »

3e paragraphe, plusieurs modifications : « Nous exigeons :

- L'annulation des peines des milliers de prisonniers et condamnés du mouvement des Gilets jaunes ~~et de toutes les autres luttes criminalisées~~.
- L'annulation des poursuites qui pèsent sur les personnes accusées et inculpées.
- La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux.
- La reconnaissance des centaines de personnes enfermées ~~et traitées comme des prisonniers politiques~~, dans le cadre ~~du mouvement~~ des Gilets jaunes, ~~des quartiers populaires~~ et de toutes les luttes défendant le bien commun, ~~comme les prisonniers politiques~~.
- L'interdiction immédiate du LBD 40 et des grenades offensives. »

4e paragraphe, remplacement d'une mention dans la phrase : « Nous appelons ~~au renforcement et à la constitution des cagnottes à la constitution ou au renforcement des outils~~ de soutien ~~existantes~~, et des groupes de soutien juridique. Nous appelons à la constitution d'une plate-forme nationale pour recenser les cas de répression judiciaire, soutenir les inculpés, les prisonnières et prisonniers. »

Commercy (55) :

3e paragraphe, réécriture d'une phrase : « Nous exigeons :

- L'annulation des peines des milliers de prisonniers et condamnés du mouvement des Gilets jaunes et de toutes les autres luttes criminalisées.
- L'annulation des poursuites qui pèsent sur les personnes accusées et inculpées.
- La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux.

- ~~La reconnaissance des centaines de personnes enfermées, dans le cadre des Gilets jaunes, des quartiers populaires et de toutes les luttes défendant le bien commun, comme les prisonniers politiques. La reconnaissance en tant que prisonniers politiques des centaines de personnes enfermées dans le cadre des GJ~~
- L'interdiction immédiate du LBD 40 et des grenades offensives. »

Assemblée Citoyenne des Gilets Jaunes du grand Pau (64) :

Modification de la date dans le titre : « ~~SAMEDI 18 MAI - ACTE 27 DES GILETS JAUNES MERCREDI 22 MAI~~ »

1er paragraphe, ajout d'un terme : « ~~À ce jour,~~ nous comptons des milliers de blessés, 22 personnes éborgnées, 5 mains arrachées et une personne tuée. »

2e paragraphe, ajout de phrases au début du paragraphe, changement de la date d'action et déplacement du 5e paragraphe à la fin du second : « ~~Devant ce constat nous estimons que les Gilets jaunes incarcérés doivent être considérés comme prisonniers politiques. Nous devons résister de toutes nos forces contre cet autoritarisme !~~

Ce que nous vivons aujourd'hui est le quotidien des quartiers populaires depuis des décennies. Maintenant, l'autoritarisme se généralise à toute la société ~~en souffrance~~. Nous, Gilets jaunes réunis en Assemblée des Assemblées à Saint-Nazaire, appelons à un énorme acte national ~~samedi 18 mai partout en France, à l'occasion de l'acte 27 mercredi 22 mai partout en France~~. Retrouvons nous partout pour manifester et nous rassembler devant les tribunaux et les prisons ! Retrouvons-nous pour exprimer toute notre solidarité avec nos blessés, nos condamnés et leur famille. »

3e paragraphe, modification de plusieurs phrases : « Nous exigeons :

- L'annulation des peines des milliers de prisonniers et condamnés du mouvement des Gilets jaunes et de toutes les autres luttes criminalisées.
- L'annulation des poursuites qui pèsent sur les personnes ~~accusées et~~ inculpées.
- ~~Que soient considérées comme des prisonniers politiques les centaines de personnes enfermées dans le cadre des Gilets jaunes, des quartiers populaires et de toutes les luttes défendant le bien commun, les libertés publiques et les droits fondamentaux.~~
- ~~La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux.~~
- ~~La reconnaissance des centaines de personnes enfermées, dans le cadre des Gilets jaunes, des quartiers populaires et de toutes les luttes défendant le bien commun, comme les prisonniers politiques.~~
- L'interdiction immédiate du LBD 40 et des grenades offensives, ~~la prise en charge de tous les frais médicaux supportés par nos blessés et nos mutilés.~~ »

4e paragraphe, ajout d'une mention dans la phrase : « Nous appelons à la constitution d'une plate-forme nationale pour recenser les cas de répression judiciaire, soutenir les inculpés, ~~les prisonnières et prisonniers et les condamnés.~~ »

7e paragraphe, ajout d'une mention dans la phrase : « Cet appel ~~des Gilets jaunes de l'Assemblée des assemblées~~ sera partagé et transmis dans les groupes, les ronds-points et les assemblées générales locales pour qu'ils se l'approprient et le fassent vivre s'ils le souhaitent ! »

Paris Belleville (75) :

4e paragraphe, ajout d'une mention à la fin de la phrase : « Nous devons résister de toute notre force contre cet autoritarisme, **condamné par l'ONU !** »

4e paragraphe, ajout d'une mention à la fin de la phrase : « Nous appelons au renforcement et à la constitution des cagnottes de soutien existantes, et des groupes de soutien juridique, **mutualisés au niveau national.** »

6e paragraphe, remplacement de la phrase : « Les Gilets jaunes de l'Assemblée des Assemblées appellent aussi à participer à la manifestation du 13 avril pour le retrait de la loi « anticasseurs ». » par « **Les Gilets jaunes exigent l'abrogation de la loi anticasseurs affirmée lors de la manifestation du 13 avril.** »

Fayence (83) :

3e paragraphe, ajout de mentions et d'une phrase : « Nous exigeons :

- L'annulation des peines des milliers de prisonniers et condamnés du mouvement des Gilets jaunes et de toutes les autres luttes criminalisées, **hormis les cas de vandalisme avéré.**
- L'annulation des poursuites qui pèsent sur les personnes accusées et inculpées, **hormis les cas de vandalisme avéré.**
- La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux.
- La reconnaissance des centaines de personnes enfermées, dans le cadre des Gilets jaunes, des quartiers populaires et de toutes les luttes défendant le bien commun, comme les prisonniers politiques.
- L'interdiction immédiate du LBD 40 et des grenades offensives.
- **Que soit versé par l'état une pension aux mutilés des manifestations.** »

Pertuis et environs (Sud Vaucluse 84) :

3e paragraphe, ajout de deux mentions dans la phrase : « La reconnaissance **par l'État** des centaines de personnes enfermées **à tort**, dans le cadre des Gilets jaunes, des quartiers populaires et de toutes les luttes défendant le bien commun, **comme les prisonniers politiques et considérées comme des prisonniers d'opinion.** »

GJ de la Montagne limousine (87) :

1er paragraphe, ajout d'une phrase : « Nous comptons des milliers de blessés, 22 personnes éborgnées, 5 mains arrachées et une personne tuée. **Elle s'appelait Zineb Redouane.** »

2e paragraphe, remplacement de ces deux phrases : « Ce que nous vivons aujourd'hui est le quotidien des quartiers populaires depuis des décennies. Maintenant, l'autoritarisme se généralise à toute la société. » par « **L'autoritarisme que nous vivons aujourd'hui est le quotidien des quartiers populaires depuis des décennies.** »

3e paragraphe, ajout à la fin de la phrase : « L'interdiction immédiate du LBD 40 **et**, des grenades offensives **et d'autres armes (produits chimiques marquants, odeurs humiliantes dans les canons à eau...).** »

3e paragraphe, ajout d'un 6e alinéa : « **L'abrogation des lois scélérates et sécuritaires qui**

se sont multipliées ces dernières années. »

4e paragraphe, suppression d'un terme dans la phrase : « Nous appelons au renforcement et à la constitution des cagnottes de soutien **existantes**, et des groupes de soutien juridique. »

Les Irréductibles de Bellac (87) :

3e paragraphe, suppression de plusieurs termes : « Nous exigeons :

- L'annulation des peines des milliers de prisonniers et condamnés du mouvement des Gilets jaunes et de toutes les autres luttes criminalisées.
- L'annulation des poursuites qui pèsent sur les personnes accusées et inculpées.
- La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux.
- La reconnaissance des centaines de personnes enfermées, dans le cadre des Gilets jaunes, **des quartiers populaires** et de toutes les luttes défendant le bien commun, **comme les prisonniers politiques**.
- L'interdiction immédiate du LBD 40 et des grenades offensives. »

Ajout d'un paragraphe : « **Toutes les mises en garde à vue, toutes mesures de limitations de liberté personnelle et décisions de justice ont été classifiées comme des actes de délinquance au lieu d'être considérées comme des actes de liberté de manifestation. Le droit à manifester est bafoué. L'individualisation de la peine ne doit pas se décontextualiser.** »

Bruyères (88) :

3e paragraphe, ajout d'un 6e alinéa : « **- L'ouverture immédiate d'une commission d'enquête citoyenne indépendante sur chaque violence policière ayant fait l'objet de preuves accablantes.** »

Auxerre (89) :

3e paragraphe, ajout de plusieurs phrases : « Nous exigeons :

- L'annulation des peines des milliers de prisonniers et condamnés du mouvement des Gilets jaunes et de toutes les autres luttes criminalisées.
- L'annulation des poursuites qui pèsent sur les personnes accusées et inculpées.
- La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux.
- La reconnaissance des centaines de personnes enfermées, dans le cadre des Gilets jaunes, des quartiers populaires et de toutes les luttes défendant le bien commun, comme les prisonniers politiques.
- L'interdiction immédiate du LBD 40 et des grenades offensives.
- **La suppression du fichage.**
- **Le jugement des forces de l'ordre coupables d'exactions et des donneurs d'ordre.**
- **L'indépendance réelle de la justice.** »

La Plaine Saint-Denis (93) :

1er paragraphe, ajout d'une mention à la fin de la phrase : « Nous comptons des milliers de blessés, 22 personnes éborgnées, 5 mains arrachées et une personne tuée **par la police.** »

4e paragraphe, ajout d'une mention après la phrase : « Nous devons résister de toute notre force contre cet autoritarisme ! Soyons solidaires, veillons à ne pas laisser un·e camarade seule, ripostons si un·e camarade est attaqué·e. »

5e paragraphe, ajout d'une mention après la phrase : « Retrouvons-nous pour exprimer toute notre solidarité avec nos blessés, nos condamnés et leur famille. Nous nous autorisons une violence proportionnée en réponse à la violence policière. »

Groupes rejetant l'appel (0)